

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE | A Réduit

Ouverture du colloque international ce matin

Le coup d'envoi des travaux du colloque international sur le thème « Yer Resistans, zordi rezilians » a lieu ce matin, à l'auditorium Octave Wiehe, à Réduit. Une cérémonie d'ouverture qui sera certainement marquée par une pensée spéciale en l'honneur d'un des plus illustres ségatières mauriciens, Michel Legris, qui est décédé hier à l'âge de 83 ans.

Après le lancement d'un livre et d'un magazine souvenir et l'ouverture d'une exposition intitulée « *Response to slavery: resistance, resilience and accomodation in slave societies in the Indian ocean* », proposée par Le Morne Heritage Trust Fund, les conférenciers pourront assister à deux présentations dans la matinée. Jean Mounou, un spécialiste, lui-même originaire d'un pays de marrons, le Bishinengue, présentera un papier intitulé « *Métamorphose et discordance de la mémoire du marronnage chez les descendants de Marrons bishinengue de la vallée du Maroni-Lawa et chez les Antillo-Guyannais* ». Myriam Cottias, historienne et spécialiste de l'esclavage dans l'espace caribéen et directrice de recherche au CNRS, présentera quant à elle une communication intitulée « *Résilience,*

réparation et régimes mémoriels de l'esclavage: une histoire connectée ». Les travaux démarreront tout de suite après la pause-café et prendront fin avec l'intervention de François Odendaal, consultant de l'Unesco ayant travaillé sur le dossier du Morne en marge de son inscription sur la liste du patrimoine mondial et qui a aussi travaillé aux côtés de l'État mauricien sur le deuxième plan de gestion de ce site qui n'est pas encore rendu public.

Dimanche le 1er février, les participants de même que le public sont tous conviés à la cérémonie officielle célébrant le 180e anniversaire de l'abolition de l'esclavage où le discours du Premier ministre Sir Anerood Jugnauth est attendu avec impatience. Dans l'après-midi, les travaux du colloque se poursuivront à l'hôtel Le Paradis, au Morne et ils reprennent normalement lundi. Mardi, jour férié oblige, les participants auront une journée de libre. Le colloque prendra fin mercredi par une intervention Jakob Christensen, envoyé de l'Unesco sur le trafic humain, perçu comme un esclavage moderne, en présence du directeur régional pour l'Afrique de l'est, Mohamed Djelid.

MN

le mauricien

samedi 31 janvier 2015

L'urgence d'un centre national de généalogie

Patrick Drack, passionné d'histoire et de généalogie ayant apporté sa contribution à la Commission Vérité et Justice (CVJ), affirme qu'il est urgent de mettre en place le centre de généalogie recommandé par cette Commission. Lundi, lors du colloque international intitulé « *Yer resistans, zordi rezilians* » qui prend fin aujourd'hui à Réduit, sa proposition a été soutenue par d'autres participants, notamment Myriam Cottias, directrice de recherche au Centre National des Recherches Scientifiques (CNRS) en France et présidente du comité national sur la mémoire et l'histoire de l'esclavage, et Sophie White, Mauricienne établie aux États-Unis et Associate Professor of American Studies à l'Université de Notre-Dame.

Patrick Drack a pu retracer son arbre généalogique sur deux siècles alors que rien ne laisser transparaître que sa famille venait de Maurice. Son aïeul avait fait le choix d'émigrer vers Madagascar et, par la suite, prendre la nationalité française. Étonné par l'état des archives nationales lors de ses visites, il tire la sonnette d'alarme. « *Dans 10 à 15 ans, il ne restera plus rien. Les archives sont en train de disparaître et on va perdre beaucoup si rien n'est fait* ». Constat partagé par Sophie White qui vient souvent à Maurice pour des recherches dans le cadre de ses travaux. « *Nou bann arsiw pe vinn lapousier* ». Elle estime qu'il faudrait investir dans des infrastructures appropriées pour pouvoir les conserver.

La mise en place d'un centre de généalogie, qu'il avait recommandé dans une contribution à la Commission Vérité et Justice, « *ne doit pas être accaparée par une communauté, mais ouverte à tous les Mauriciens* ». Pour Patrick Drack, « *l'impact de la connaissance de ses origines est fondamental pour la paix et la cohésion sociale* ». Maurice, dit-il, pourrait être le seul pays au monde avec un organisme étatique de généalogie, car, partout ailleurs, ce sont des associations qui gèrent ces archives. Selon lui, tout est prêt pour un centre national de généalogie. « *La nouvelle loi qui donnerait accès aux archives à tous est prête. Il ne manque qu'une chose : la volonté politique pour sa concrétisation* ».

Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS, a elle aussi lancé un appel à la vigilance. « *Il est indispensable que les archives soient conservées si on veut faire de l'histoire, car elles permettent de construire des discours qui sont les plus bornés scientifiquement. Elles permettent l'administration*

de la preuve et évitent des discours qui sont construits différemment ». Soulignant venir d'une famille antillaise avec deux ancêtres esclaves — une découverte qui avait surpris des membres de sa famille — Myriam Cottias déclare que « *les récits familiaux se construisent sur des mythes* ». Cependant, dit-elle, « *il faut être compréhensif par rapport aux ancêtres qui ont fait des choix à un certain moment, parce que ce sont des sujets coloniaux qui ont été soumis à des contraintes et ont dû trouver des stratégies de survie* ».

Répondant à une question de Myriam Cottias, Patrick Drack a soutenu qu'à Maurice, les membres de sa famille font partie des créoles et n'avaient pas conscience que leurs origines étaient ailleurs, particulièrement en Inde. « *Le fait de le savoir donne une sérénité qui fait plaisir à voir. La tradition orale ment toujours. Souvent, un jeune de 20 ans ne connaît pas le nom de son arrière-grand-père* ». Rappelant que Patrick Drack avait travaillé bénévolement pour la CVJ et démarré l'exercice de numérisation des archives, Vijaya Teelock, historienne et coordinatrice de ce colloque, l'a remercié « *car aujourd'hui c'est grâce à lui qu'on peut continuer à faire la généalogie des familles d'ascendance africaine et autres* ». Stéphane Karghoo, du Centre Nelson Mandela pour la Culture Africaine, a pour sa part fait une présentation sur le projet « *The origins/genealogy* » recensant des milliers de données permettant aux personnes d'ascendance africaine de faire des recherches sur leurs origines. Le site internet du centre recense une dizaine de connexions par jour sur ce sujet, indique-t-il.

Munavvar NAMDARKHAN

COLLOQUE INTERNATIONAL | Abolition de l'esclavage

La rencontre des récits pour une histoire apaisée

Le grand colloque international *Yer rezistans, zordi rezilians*, va se conclure cet après-midi à partir de 14 heures avec la communication des rapporteurs et les résolutions qui en résultent, ainsi qu'avec une intervention du délégué de l'Unesco sur l'esclavage moderne. Plus de quarante chercheurs dont environ vingt-quatre venus de l'étranger y auront participé.

Le thème des trois jours et demi d'exposés, échanges et débats qui se sont écoulés depuis l'ouverture samedi matin, à l'université et même au Morne dimanche après-midi, permet d'envisager la recherche sur l'esclavage tant en associant les récits historiques d'autres parties de la planète au récit de l'esclavage dans l'océan Indien, qu'en l'envisageant dans une perspective temporelle par rapport aux différentes formes d'esclavage moderne qui accablent encore l'humanité.

Le colloque international *Yer rezistans, zordi rezilians* s'est ouvert samedi matin vers 9 h 30, sur une minute de silence en hommage au ségatière Michel Legris, dont les funérailles se tenaient au même moment à Rivière-du-Rempart. Une photographie du Capitaine projetée sur écran a d'ailleurs accompagné les discours inauguraux. Puis la vice-chancelière de l'Université, Rumilah Mohee, a pris la parole en insistant notamment sur le caractère multiple des partenariats que ce colloque illustre en associant le monde académique à des corps para-étatiques ou encore des organisations culturelles qui participent à la démarche pour tous ensemble contribuer à la compréhension de l'esclavage et de ses héritages multiples. Elle a également fait remarquer qu'elle espère une publication des actes dans quelques mois.

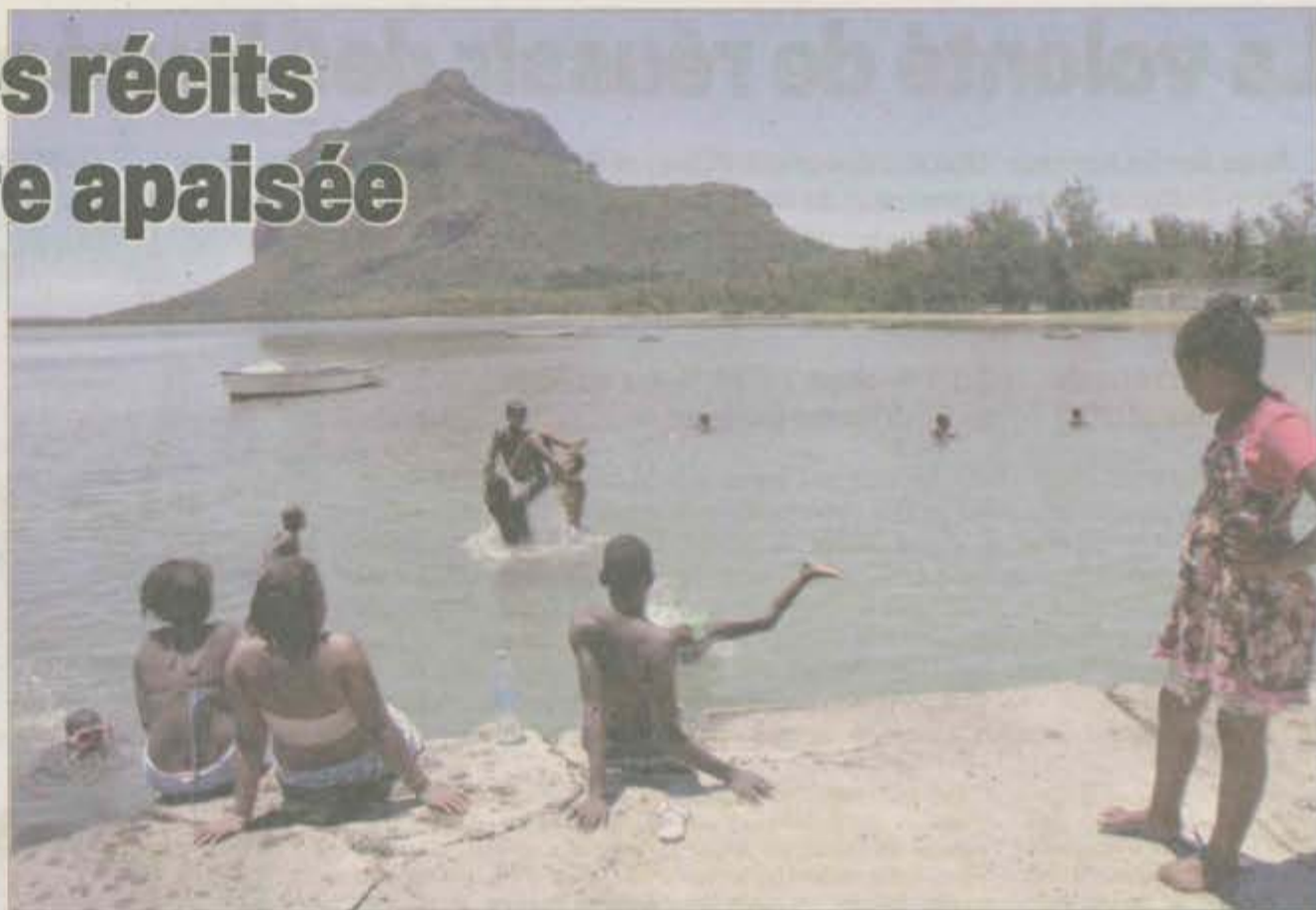
Conclusions et résolutions

Le nouveau ministre de la Culture Santaram Baboo a ensuite procédé au lancement officiel de ce colloque organisé dans le cadre des 180 ans de l'Abolition de l'esclavage à Maurice, date éminemment symbolique pour l'avancement

des droits et de l'égalité entre les citoyens mauriciens. Le ministre s'est montré dans une brève allocution curieux de pouvoir connaître les conclusions et résolutions qui émaneront de ces échanges pluridisciplinaires autour de l'histoire de l'esclavage non seulement à Maurice mais aussi à travers le monde, afin qu'elles puissent être prises en compte dans les différents musées, centres d'interprétation et autres services et événements dont son ministère a la charge.

La représentante du Morne Heritage Trust Fund, Colette Lechartier, a ensuite invité les différents représentants officiels à procéder à la fois au lancement de plusieurs publications et à l'inauguration et à la visite de l'exposition sur l'histoire de l'esclavage, installée dans l'auditorium, assortie des commentaires avertis du Pr Vijaya Teelock. Il faut savoir en effet qu'un magazine souvenir a été réalisé par Le Morne Heritage Trust Fund en collaboration avec le ministère de la Culture, dans un souci d'associer l'histoire et l'expression culturelle d'une manière très habile. Cette publication sur le 180^e anniversaire de l'Abolition alterne dans un ensemble très richement illustré, des textes emblématiques de l'histoire de l'esclavage signés par différents chercheurs et historiens et ainsi que ceux proposés par des écrivains, chanteurs ou poètes d'aujourd'hui qui ont consacré une grande part de leur création à cette grande histoire commune.

Ont également été présentés « *De l'esclavage au marronnage raconté à mon fils et à ma fille* » de Benjamin Moutou édité par le MHTF ainsi qu'un livret de vulgarisation sur l'histoire de l'esclavage écrit en anglais et en créole par



le Centre Nelson Mandela. L'exposition est trilingue (anglais, français, créole). C'est d'ailleurs dans ce souci de rendre l'information accessible au plus grand nombre que les différentes interventions qui ont suivi étaient ensuite résumées oralement en créole, français ou anglais, en complément de la langue dans laquelle elles ont été prononcées.

Le retour à l'histoire

Le fait d'avoir fait appel comme guest speakers à Myriam Cottias, qui préside le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE) en France, ainsi qu'à Jean Moomou, historien spécialiste sur l'histoire de l'esclavage aux Antilles et en Guyane, affiche cette volonté de nourrir nos propres récits du regard de ceux qui connaissent l'histoire sur un autre versant des océans, et de mieux faire connaître aussi le récit de l'esclavage dans l'océan Indien, qui demeure relativement méconnu à l'échelle mondiale. Jean Moomou a évoqué dans un exposé dense et richement documenté les difficultés et questions que pose le récit mémoriel de l'esclavage tel que cela s'est produit aux Antilles françaises et en Guyane à travers le temps... La commémora-

tion de l'abolition, les hommages rendus aux personnalités de l'histoire et les récits varient selon les périodes bien sûr et aussi selon les populations par lesquelles ils sont reçus. Aussi ce chercheur, docteur de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, lui-même descendant d'esclaves marrons guyanais, montre-t-il que ces actes commémoratifs sont très diversement perçus — parfois ignorés, parfois vandalisés ou adoptés selon les moments et les lieux — par les différentes populations de descendants d'esclaves aux Caraïbes. D'où l'intitulé de son exposé : « *Métamorphose et discordance de la mémoire du marronnage chez les descendants de Marrons bushinenge de la vallée du Maroni-Lava et chez les Antillo-Guyanais* ».

Éclairage politique

Myriam Cottias a pris la relève en apportant éclairage national et disons plus politique sur le travail mémoriel qui a pu se faire en France depuis le vote de la loi Taubira le 10 mai 2001 qui déclarait l'esclavage et la traite négrière comme crime contre l'humanité, et qui a permis la mise en place du comité qu'elle préside actuellement. Intimement convaincue qu'on ne peut fonder l'égalité dans une société en l'ancrant sur les différences, ce grand nom de la recherche fran-

çaise a intitulé sa conférence « *Résilience, réparation et régimes mémoriels de l'esclavage : une histoire connectée* ». Elle a tout d'abord commenté une carte sur les déplacements de population engendrés par l'esclavage qui montraient un déséquilibre impressionnant entre la traite transatlantique très forte d'un côté et une autre de moindre importance en Asie et dans l'océan Indien, pour souligner qu'en fait cette carte longtemps utilisée comme document de référence, ne prend pas assez en compte l'histoire de l'esclavage dans l'océan Indien et qu'il importe de connecter les récits...

Question éminemment politique, l'Abolition a

à voir avec les notions d'égalité dans les sociétés et permet de construire et penser la démocratie dans un monde apaisé... Aussi la conférencière insiste-t-elle sur l'idée que « *toutes ces questions doivent être posées de façons non conflictuelles... Si la réparation selon Édouard Glissant est la conjonction des mémoires, je prône un retour à l'histoire pour éviter que la mémoire ne conduise à des sortes de culs-de-sac, revenir à l'histoire et à la contextualisation des phénomènes historiques. Évitez qu'il y ait une mise en compétition, voire des oppositions violentes entre les mémoires.* »

Dominique BELLIER

Conjonction des récits...

Après les discours inauguraux et les allocutions des *guest speakers*, le colloque a enchaîné les interventions d'un nombre impressionnant de chercheurs sur des thèmes aussi variés que Les significations multiples de la résistance, L'archéologie de l'esclavage et de la résistance, La résilience contemporaine et la valorisation des communautés. En raison des cérémonies qui se sont tenues dimanche matin au Morne, les conférences suivantes ont redémarré à l'hôtel Paradis pour l'après-midi, sur l'évolution des sociétés après l'émancipation et la situation actuelle. Le colloque est revenu à l'université lundi avec en matinée une série de conférences autour des notions de résistance et résilience, et une session spéciale sur la mise en application des recommandations de la Commission vérité et justice. Elles ont repris ce matin sur l'enseignement et la recherche autour de l'esclavage et de la résistance, et sur le marronnage culturel.

L'accès immédiat au Morne réclamé

Des 23 recommandations faites par les participants au colloque international autour du thème « *Yer rezistans, zordi reziliants* » qui s'est clos hier à l'Université de Maurice, l'accès immédiat à la montagne du Morne figure parmi les plus proéminentes. Faisant partie de la *core zone* du paysage culturel du Morne, site classé patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008, la montagne est, à ce jour, toujours inaccessible au public. Ces recommandations ont été formulées et approuvées en présence du Permanent Secretary du ministère des Arts et de la Culture, Chettandeo Bhugun. Après étude, elles seront transmises au gouvernement pour une décision finale.

Pendant quatre jours, les participants à ce colloque international dans le cadre des commémorations du 180^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à Maurice ont présenté une quarantaine de communications ayant trait à l'histoire de l'esclavage et du marronnage à Maurice et dans d'autres pays. La question de la relation entre maîtres et esclaves — hommes et femmes —, la situation des descendants d'esclaves et la reconnaissance des identités ont été abordées, avec parfois des témoignages poignants.

Outre le litige concernant l'accès à la montagne, les terres autour de la *core zone* étant sur un terrain privé, le village du Morne a

aussi intéressé les chercheurs. Faisant part du site du patrimoine mondial, celui-ci est présenté comme un des villages les plus pauvres de Maurice. Ainsi, les participants ont émis le souhait que des terrains soient alloués aux habitants du village et des alentours pour la construction de logements sociaux et que les terres ne soient pas uniquement utilisées pour des projets touristiques. Certaines recommandations figurant déjà à l'agenda des autorités concernées, les intervenants ont suggéré la mise en place d'un tribunal des terres présidé par un juge de la Cour suprême, d'une Land and Research Unit, d'une banque des terres pour Maurice, Rodrigues



Didier Kisnorbo, Marine Surveyor qui avait déposé devant la Commission Vérité et Justice, invité



Tenue du colloque à l'hôtel Le Paradis, au Morne, le dimanche 1^{er} février



Vijaya Teelock, de l'Université de Maurice, et Collette Le Chartier, responsable du Morne Heritage Fund

et Agalega, et d'un centre national de généalogie. Des recherches sur « *les pratiques ancestrales* », un accès simplifié aux archives nationales et un mécanisme pour les préserver, avec un budget adéquat, sont fortement souhaités. Ces archives devraient également concerner Rodrigues, avec notamment des copies de documents disponibles sur place.

maîtres/esclaves, il a été recommandé « *that gender research be conducted during the slavery, post-abolition and contemporary period, along with the African Union and the United Nations policies* ». Cette question du genre « *should be reflected in pedagogical and cultural activities* ». Les intervenants ont souhaité qu'il y ait plus de recherches, de publications et de dis-

les pêcheurs. Les autorités gouvernementales devraient aussi « *empower bank fisherman to become boat owners or self-employed on maritime territories within the paradigm of a sustainable blue-economy project* » et mettre en place un programme de « *literacy and numeracy* » adapté à leurs besoins, avec une attention spéciale pour leurs enfants. Un « *spe-*

cific work placement » en période hivernale et « *an appropriate communication channel used by the fishermen community* » figurent également sur la liste des recommandations. À noter que ce colloque international était accessible aux élèves du secondaire, du tertiaire et au public en général.

Munavvar NAMDARKHAN



Les guest speakers Myriam Cottias, directrice au CNRS et présidente du Comité National sur la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage en France, et Jean Moomou, descendant de la communauté des marrons du Bushinengue, ont pris à la parole lors de l'ouverture du colloque international samedi à l'auditorium Octave Wiehe, à Réduit.



POINT DE VUE

Myriam Cottias : «Non, l'Africain n'a pas vendu son frère»

«*Il est inexact de dire que les Africains ont vendu des Africains.*» Des propos de Myriam Cottias – présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage en France – qui interpellent. La semaine dernière, elle était à Maurice dans le cadre du colloque international sur l'esclavage, intitulé *Yer rezistans, zordi rezilians*. Mercredi, elle intervenait à la résidence de France où elle donnait une conférence intitulée *Les enjeux de l'histoire et de la mémoire de l'esclavage: de l'Atlantique à l'océan Indien*.

Myriam Cottias a d'abord pris d'infinies précautions pour expliquer qu'elle est historienne de formation. «*Cela ne veut pas dire que je nie que des Africains aient participé au trafic d'autres personnes*», avant d'affirmer qu'«*au 17^e siècle, au 18^e siècle, vous ne pouvez pas parler d'Afrique. Vous pouvez en parler au sens continental, bien évidemment, mais vous ne pouvez pas par-*



La présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage en France lors du colloque international sur l'esclavage organisé à Maurice.

ler d'Afrique en termes d'entité politique et culturelle qui se pense comme telle.

L'historienne a rappelé que l'Afrique est alors constituée d'une mosaïque de royaumes qui se font la guerre. «*Dire que les Africains vendent des Africains, c'est faire une analyse anachronique de la situation. Ils*

ne vendent pas leurs frères comme ont pu dire les abolitionnistes. Ils vendent des personnes qu'ils ne reconnaissent absolument pas comme leurs égaux, ils vendent des personnes qui ne font absolument pas partie de leur culture. Donc, ce sont des étrangers qu'ils vendent parce qu'il y a un commerce

profitable qui a été instauré par les Européens.»

Selon elle, ce discours est sous-tendu par «*la question phénotypique, soit celle de la solidarité du continent noir*». Or, souligne-t-elle, le panafricanisme arrive beaucoup plus tardivement, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. «*On ne peut*

pas retraduire un phénomène historique avec des catégories contemporaines.»

Myriam Cottias n'a pas manqué de rappeler que le président du Bénin, Nicéphore Soglo (NdR : président de 1991 à 1996) avait été le premier d'Afrique à reconnaître la responsabilité des Africains dans la traite. «*Je ne vous dirais pas que cette reconnaissance est partagée par l'ensemble des chefs d'Etat africains, loin de là*», avant de laisser entendre que ces postures sont motivées par des questions de «*positionnement politique sur la scène internationale*».

Les explications de Myriam Cottias étaient en réponse à une observation d'Armand Maudave, qui était dans l'assistance. Évoquant la question de l'indemnisation des descendants d'esclaves, c'était surtout les Européens qui devaient compenser alors que les Africains et les Arabes étaient tout aussi responsables.

Propos recueillis par Munavvar NAMDARKHAN et Jean Marc POCHÉ

Myriam Cottias *présidente du comité national français pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage*

« L'esclave était un individu pensant et pas un meuble »

Myriam Cottias était l'invitée d'honneur du colloque international organisé en marge de la célébration du 180^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage le 1^{er} février dernier. À cette occasion, elle a fait des interventions très remarquées et a également animé une conférence en la résidence de l'ambassadeur de France. La présidente du comité national français pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage insiste sur le fait que le terme "travailleur engagé" ne veut pas nécessairement dire travailleur d'origine indienne. Des Africains ont également été recrutés comme travailleurs engagés.

Vous avez été invitée d'honneur du colloque international organisé à l'occasion du 180^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage sur le thème Yer rezistans zordi rezilians. Pouvez-vous nous en parler ?

J'ai eu la chance d'être invitée d'honneur avec mon ancien étudiant Jean Moumou et cela a été un véritable plaisir. J'ai trouvé cette conférence absolument passionnante. D'une part, il y a eu les rencontres entre les chercheurs internationaux et mauriciens et quelque chose de très intéressant, à savoir que des activistes membres des associations mauriciennes étaient présents. On était dans un dialogue entre la recherche et les questions plus politiques et citoyennes. C'est un équilibre que j'ai trouvé passionnant. Autre chose que j'ai trouvé magnifique dans ce colloque a été une sorte de bilan par rapport à la Commission Justice et Vérité et les recommandations faites par cette commission. J'ai admiré la façon démocratique de gérer ces questions, c'est-à-dire mettre à la discussion. Ce fut une grande leçon de démocratie.

Avez-vous découvert de nouvelles choses pour vos recherches dans le cadre de cette conférence ?

J'ai découvert que les mots n'avaient pas la même signification qu'on se trouve dans l'Atlantique ou dans l'océan Indien. Le terme "créole" ne veut pas dire la même chose ici par rapport à l'Atlantique où cela veut dire être né dans la colonie. J'ai découvert que la notion de descendant d'esclave, une notion qui émerge en Europe et dans les Amériques, était aussi importante ici bien que la définition de l'esclave soit très différente. Dans l'Atlantique l'esclave est la personne déportée de l'Afrique. Ici ce sont également des personnes déportées d'Afrique, mais ce sont également

des Malgaches et des Indiens. Une diversité d'origine est à l'œuvre. J'ai découvert également que la société mauricienne se pensait en catégories. Pour moi c'était également une découverte.

Au lieu de parler de descendant d'esclave, à Maurice on tend à dire descendant des victimes de l'esclavage et descendant d'Afrique. Qu'en pensez-vous ?

C'est surtout la notion d'afro-africain qui commence à émerger. Je me dis toutefois qu'à Maurice, ce n'est pas tout à fait exact puisque les esclaves ne sont pas tous afro descendants.

Vous citez dans votre intervention Hubert Zerbo en disant que les créoles ne sont pas tous des descendants d'esclaves ?

C'est vrai. Les Britanniques importent dès les années 1810 des esclaves qui viennent d'Inde aussi ou d'Indonésie. Il y a donc une multitude d'origines. J'ai l'impression que cette histoire a été perdue. On n'a retenu de l'histoire de l'esclavage que cette origine africaine.

Vous dites qu'il y a eu également des Africains qui ont été des travailleurs engagés...

Tout à fait. Les Africains n'étaient pas tous des esclaves. Là aussi, on parle de la différence de termes, mais les engagés dans l'espace atlantique sont des personnes qui viennent travailler avec des contrats. C'est le cas dans les Antilles françaises et anglophones. Parmi ces engagés il y a des Africains et des Indiens. Le terme "travailleur engagé" ne veut pas nécessairement dire travailleur d'origine indienne.

Dans la conférence donnée à l'ambassade de France, la question de l'implication des Africains dans la traite des

Noirs a été posée. Qu'en pensez-vous ?

La question de l'implication des Africains dans la traite des Noirs est une question qui revient souvent. À mon avis c'est un anachronisme de poser les choses de cette manière parce qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles l'Afrique en tant qu'entité politique et culturelle reposait sur l'unicité de race n'existait pas. De plus, l'Afrique est composée d'une multitude d'États ou de royaumes qui se font la guerre. Lors que les rois capturent d'autres personnes, ils ne capturent ni leurs frères ni des Africains ni des Noirs, ils capturent des gens qui sont en opposition avec eux. Ils capturent des ennemis. Ce sont ces ennemis qu'ils vont aller vendre aux Européens. C'est anachronique de dire que les Africains ont vendu d'autres Africains parce que l'idée derrière cette affirmation consiste à dire que ce sont des Noirs qui ont trahi des Noirs. Or, ils ne se pensaient pas comme cela. Ils ne se pensaient ni comme Africains ni comme Noirs. La France a fait la guerre à l'Allemagne même si les deux pays appartiennent au même espace géographique. Le président Soglo, du Bénin, a présenté des excuses pour regretter que des Africains eussent participé à la traite.

La traite a touché des millions d'êtres humains en Afrique. Peut-on faire une estimation du nombre exact ?

Douze millions pour l'Atlantique, et pour l'océan Indien, autour de deux millions. Ce sont des chiffres qui sont sous-estimés parce qu'il y a une traite qui a été moins enregistrée. Si on peut connaître la traite légale dans l'Atlantique, c'est parce que les départs des bateaux sont enregistrés. Il y a une administration qui contrôle les déplacements de population. Mais lorsqu'on est dans des pays où il n'y avait pas d'administration, on ne sait pas ce qui s'est passé.

Les recommandations de la Commission Justice et Vérité à Maurice souhaitent également que les Européens compensent les descendants d'esclaves ?

Il y a beaucoup de termes autour de cette question. On a parlé de compensation, d'indemnisation, de réparation. On ne dit pas à chaque fois la même chose. Cela se discute au niveau des sociétés. Je ne crois pas que des compensations financières soient possibles. Il y a une impossibilité à compenser la douleur. Cela équivaudrait à traiter comme une marchandise le corps d'un individu en lui donnant un équivalent financier en monnaie. Cela me dérange énormément. Et puis il y a la question de destinataires. Je suis davantage en faveur de réparation, de compensations qui sont plus de l'ordre du symbolisme, de l'enseignement, du partage de l'histoire de l'esclavage. Le plus important à mon avis est de faire en sorte que l'histoire des esclaves et des engagés qui sont très proches soit enseignée. Il est important de savoir comment un pays se décrit et comment il écrit son histoire. Il est important que l'histoire de l'esclavage en fasse partie. C'est une façon de réparer.

Je voudrais souligner que la France est le seul pays européen à reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité. Cela a été un grand message qui a été donné à l'ensemble du monde pour des raisons internes à la France, mais aussi récupérer les valeurs universelles de la France : liberté, égalité, fraternité.

Vous insistez également sur la nécessité de parler également de l'esclave comme celui qui résiste et lutte continuellement pour sa libération...

C'est essentiel. La résistance ne se limite pas au marronnage. Elle se caractérise également par le refus de suivre les ordres du maître. C'est refuser de travailler. Il est absolument important de sortir de cette opposition entre un esclave qui est soumis et un esclave qui est triomphant parce que c'est le marron. En fait, il y a des millions d'individus qui ont vécu en étant esclave tout en étant des résistants de tous les jours. Ils ne prenaient pas les armes. Ils ne tuaient pas leurs maîtres, mais chaque jour ils s'affir-



maient comme individus.

C'était une résistance pacifique...

Pacifique, je ne sais pas, mais c'était une résistance silencieuse qui était là et qui était bien ferme. L'esclave était un individu pensant et non pas un meuble.

Quelle leçon tirons-nous de cela aujourd'hui ?

Le combat continue. On s'aperçoit que tout n'est pas encore gagné. Les préjugés ont la dent dure. Il faut en permanence assurer les valeurs d'égalité entre les individus, le respect entre eux. C'est une lutte permanente jusqu'à ce que le dernier raciste soit mort.

Sur un plan personnel, qu'est-ce qui vous a poussée à vous intéresser à la recherche sur l'esclavage ?

Ce sont des questions liées à une identité personnelle. Je suis Martiniquaise par ma mère. C'est plutôt le fait de m'intéresser à l'histoire de mes origines et de ma famille du côté de la Martinique et puis de fil en aiguille d'arriver à cette histoire de l'esclavage et de famille également. Dans mes recherches généalogiques, j'ai trouvé des ancêtres esclaves dans ma propre famille. Lorsque j'ai été recrutée au CNRS j'ai été nommée aux universités des Antilles et de la Guyane.

On parle beaucoup de discrimination raciale qui est propre aux descendants de victimes de l'esclavage. Est-ce que vous avez constaté cela dans le cadre de vos recherches ?

Le racisme ne concerne pas uniquement les descendants d'esclaves. C'est une manifestation d'un rejet de l'autre. Toutes les populations qui sont labélisées - autres - peuvent être victimes de racisme. Ce que je constate dans mes recherches est que l'esclavage atlantique a connu une superposition entre statut d'esclave et le phénotype noir tout comme il y a eu une équivalence entre le statut de maître et le phénotype blanc.